



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION À VIVA ASSOCIATIONS,
LE SALON DES ASSOCIATIONS CANNOISES
DIMANCHE 08 SEPTEMBRE 2019**

Nom de l'association
Nom du président
Coordonnées de l'association
Téléphone
E-mail

- Souhaite faire une animation sur stand (proposition ...)
- Souhaite faire une animation sportive (sur tatamis uniquement)
- Autres besoins (technique, logistique, emplacement souhaité) :.....

**Dimanche 08 septembre 2019 de 9h à 18h
Palais des festivals et des congrès – Zone 2 au niveau 01
Accès par l'entrée principale, côté Croisette :**

- Un stand individuel de 9 m² vous sera proposé.
- Chaque stand sera pourvu d'une table, de chaises, d'une enseigne double face au nom de l'association, de cloisons, d'un rail de deux spots et de deux prises électriques.
- Le prix d'un stand est de 45 € (à régler par chèque à l'ordre du Trésor public).
- Les stands devront être tenus toute la journée de 9h à 18h.
- Installation du stand le samedi 07 septembre de 13h à 16h et le dimanche 08 septembre de 7h à 9h.
- Tout le matériel intérieur au stand devra être apporté par l'association.
- Les associations de même thème seront installées dans le même espace.
- Les inscriptions seront acceptées en fonction des places disponibles et selon l'ordre d'arrivée des formulaires.
- Concernant les nouvelles associations, nous nous réservons le droit de demander la déclaration en sous-préfecture et les statuts.
- Rappel : la Mairie de Cannes n'est en aucun cas responsable du matériel installé pour le salon (perte, vol, dégradation).

NOUS VOUS INFORMONS QUE LES ASSOCIATIONS DEVRONT PRENDRE EN CHARGE
LES FRAIS DE SACEM POUR LA PRÉSENTATION DE LEUR SPECTACLE.

AUCUN CHÈQUE NE DOIT ÊTRE TRANSMIS AVANT LA CONFIRMATION DÉFINITIVE
DE VOTRE PARTICIPATION AU SALON DES ASSOCIATIONS.

FORMULAIRE À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 30 JUIN 2019

Par mail : associationplus@ville-cannes.fr ou par courrier : ASSOCIATIONS +

9 rue Louis Braille - 06400 CANNES - Tél. 04 93 99 44 54